



Commune de
MOIDIEU-DÉTOURBE

AVIS

**Le Conseil Municipal se réunira
en Mairie le :**

Vendredi 24 mars 2023 à 19 heures

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance précédente.
- Récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus.
- Délibérations :
 - o Adoption du Compte de Gestion 2022,
 - o Adoption du Compte Administratif 2022,
 - o Affectation du résultat de l'exercice 2022,
 - o Taux des taxes locales,
 - o Budget primitif 2023 et taux de fongibilité des crédits,
 - o Modification du nombre d'administrateurs pour siéger au conseil d'Administration du CCAS,
 - o Perception par le TE38 de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité,
 - o Renouvellement du financement d'un poste d'intervenant social en partenariat Vienne Condrieu Agglomération et France Victime 38 APRESS.
- Compte-rendu des commissions.
- Questions diverses.

Affiché le 16/03/2023